

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

APPEL À PARTENARIATS

Expositions 2018 : mode d'emploi

Le CAUE de l'Ardèche renforce ses partenariats et propose notamment d'accueillir des expositions en résonance avec les thèmes prioritaires inscrits dans son projet d'orientation.

Ce projet s'adresse également à tout artiste, ou collectif d'artistes, ayant un travail en lien avec les thématiques citées ci-dessous. L'objectif est de s'adresser à un public large et diversifié.

LES THÉMATIQUES CHOISIES

- ▶ accompagner la transition écologique à toutes les échelles, avec la volonté pour le CAUE de sensibiliser l'ensemble des publics,
- ▶ présenter le paysage comme œuvre du « vivre ensemble » en apportant un éclairage sur le caractère vivant du paysage,
- ▶ alimenter une réflexion sur la revitalisation des centres-bourgs et mobiliser autour de ce sujet d'actualité,
- ▶ porter un regard décalé sur des lieux ordinaires ou des espaces du quotidien.

CAUE de
l'Ardèche

LE HALL D'EXPOSITION

Le CAUE de l'Ardèche est situé à Privas, 2bis avenue de l'Europe Unie, dans des locaux récents en cœur de ville.

Les principales caractéristiques de l'espace mis à disposition :

- ▶ surface : +/- 50 m²
- ▶ potentiel de mur linéaire : +/- 16 mètres
- ▶ hauteur sous plafond : +/- 4 mètres (avec possibilité de suspendre des œuvres).

CHRONOLOGIE DES EXPOSITIONS

1^{ère} exposition

du 19 au 25 mars : [installation](#)
du 26 mars au 6 mai : [accueil du public](#)

2^{ème} exposition

du 22 au 27 mai : [installation](#)
du 28 mai au 5 août : [accueil du public](#)

3^{ème} exposition

du 27 août au 2 septembre : [installation](#)
du 3 septembre au 14 octobre : [accueil du public](#)

4^{ème} exposition

du 29 octobre au 4 novembre : [installation](#)
du 5 novembre au 16 décembre : [accueil du public](#)

LES ENGAGEMENTS DU CAUE DE L'ARDÈCHE

- ▶ mise à disposition gratuite de la salle d'exposition,
- ▶ prise en charge du transport,
- ▶ installation de l'exposition,
- ▶ ouverture du hall pour la durée de l'exposition de 10h à 12h30 et de 14h à 17h (sauf le week-end),
- ▶ communication et vernissage.

LES ATTENTES DU CAUE VIS-À-VIS DES PARTENAIRES EXPOSANTS

- ▶ mise à disposition gratuite de l'exposition,
- ▶ mise à disposition d'éléments de communication, notamment des visuels,
- ▶ présence lors d'éventuelles actions de communication ou de valorisation (vernissage, conférence de presse, table-ronde...).

CALENDRIER ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Afin d'établir une programmation à compter de la fin du mois de mars 2018, il vous est proposé de retourner vos suggestions et la fiche de renseignements ci-jointe **avant le vendredi 2 février 2018**

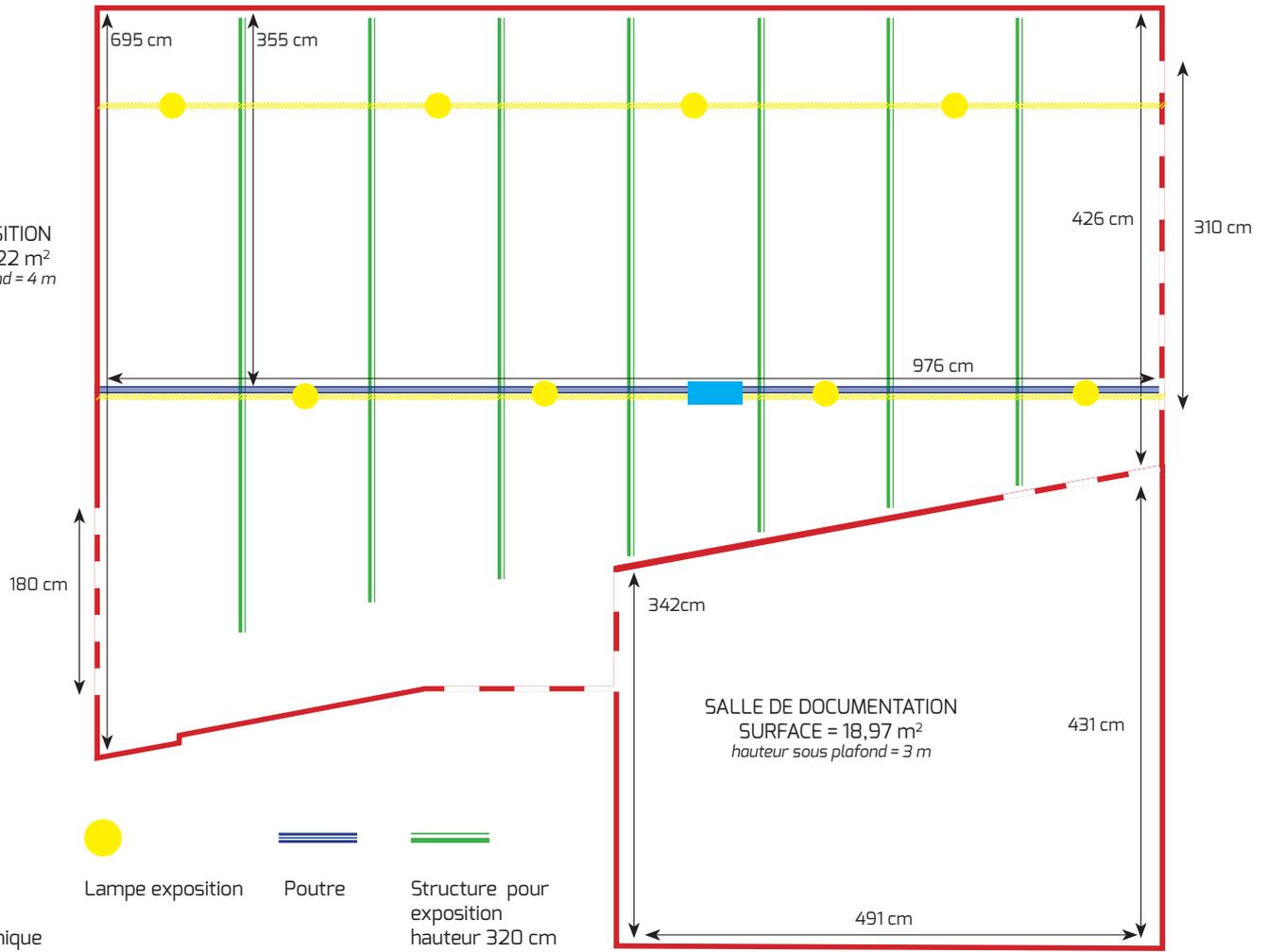
- ▶ par courrier (CAUE de l'Ardèche – 2 bis, avenue de l'Europe Unie – BP 101 – 07001 PRIVAS cedex)
- ▶ par mail (smondino-caue07@orange.fr).

Une réponse vous sera adressée au plus tard le 26 février 2018.

POUR ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE

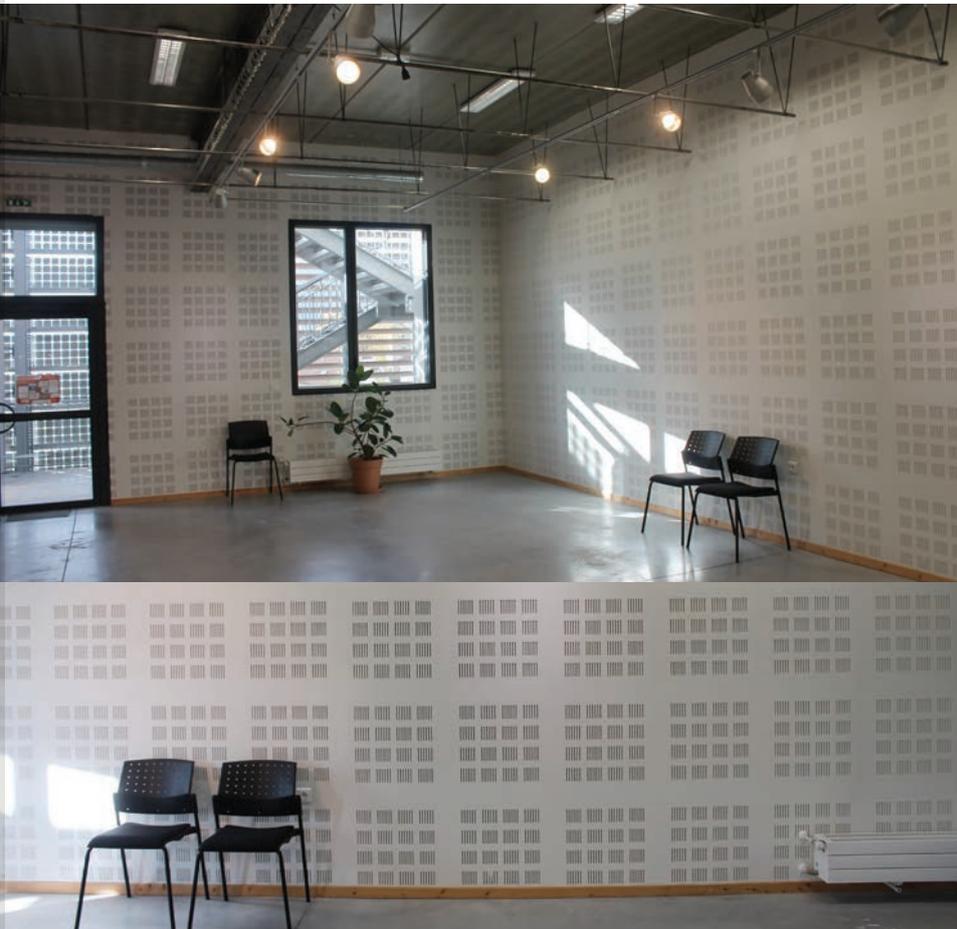
Contact : Séverine Mondino, chargée de communication
smondino-caue07@orange.fr – 04 75 64 36 04

SALLE D'EXPOSITION
SURFACE = 55,22 m²
hauteur sous plafond = 4 m



SALLE DE DOCUMENTATION
SURFACE = 18,97 m²
hauteur sous plafond = 3 m

- Bloc 4 prises
+ 1 prise réseau
+ 1 prise téléphonique
- Lampe exposition
- Poutre
- Structure pour exposition
hauteur 320 cm





Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
caue-07@wanadoo.fr
www.caue07.fr